



Ensemble en affaires depuis 25 ans !

Vous voulez FIDÉLISER vos consommateurs ? La COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS est la formule qu'il vous faut !

Qu'est-ce que c'est ?

Une coopérative de consommateurs vise à offrir à ses membres des produits ou des services de la meilleure qualité possible au meilleur coût possible.

C'est une entreprise morale, comme les compagnies. Ceci signifie que la responsabilité financière des propriétaires se limite à leur mise de fonds. Dans le cas d'une coopérative de consommateurs, les consommateurs sont propriétaires de leur entreprise. Intéressant, non ?

Quels sont les avantages ?

Les consommateurs membres d'une coopérative sont motivés à utiliser les services de leur coop ou à consommer les produits. Ils sont donc plus faciles à fidéliser. En effet, la plupart des coops de consommateurs offrent un rabais à leurs membres tandis que les non-membres paient plus cher.

De plus, les membres sont susceptibles de recevoir une ristourne, c'est-à-dire une partie des excédents que l'entreprise a réalisés au cours de la dernière année.

Enfin, les membres sont les propriétaires de l'entreprise. Chaque année, lors de l'assemblée générale annuelle, ils sont invités à prendre des décisions sur la conduite des affaires de l'entreprise pour l'année qui débute. Comme les coopératives sont des organisations démocratiques, chacun des membres a le droit de faire valoir ses opinions et a le même pouvoir de vote que les autres membres, contrairement aux compagnies où ce sont les actionnaires détenant le plus d'actions qui contrôlent l'entreprise.

Alors ? Une coopérative de consommateurs constitue un outil de choix pour fidéliser vos consommateurs. Vous avez une idée d'entreprise ? Pensez COOP !

Un exemple de coopérative de consommateurs près de chez vous

Dans la région de Lanaudière, COOPSCO est connue des étudiants du Cégep. En effet, COOPSCO vend des livres, du matériel scolaire et de l'équipement informatique aux étudiants dans

Cette activité est réalisée dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 avec l'appui financier du Secrétariat à la jeunesse, du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité et du Mouvement Desjardins.





Ensemble en affaires depuis 25 ans !

plusieurs Cégeps et universités de la province. Les membres bénéficient d'un rabais d'environ 5 % sur les livres et le matériel scolaire, tandis que les non-membres paient le plein prix. Pour devenir membre, une personne doit payer une part de qualification d'environ 15 \$, variant d'une coopérative à l'autre.

Cette activité est réalisée dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 avec l'appui financier du Secrétariat à la Jeunesse, du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité et du Mouvement Desjardins.

